

**Merci de bien vouloir adresser votre réponse, par la Poste, à :**

**Paroisse de Corrèze**  
**Service des Actes de Catholicité**  
Presbytère  
10 Impasse du Puy Lagrange  
19800 CORRÈZE

Madame, Monsieur,

Les registres des actes de catholicité sont archives ecclésiastiques et appartiennent au domaine privé. En tant que tels ils sont régis par les règles internes à l'Eglise. Nous ne pouvons délivrer d'acte qu'à l'**intéressé lui-même ou à son représentant légal**, sur **demande motivée et par courrier postal**. En effet, les **données** inscrites dans les registres sont **personnelles et classées comme données à « caractère sensible »** selon le Code du Patrimoine de 2004 aussi, merci de bien vouloir vous identifier et donner les raisons de votre demande.

**Nous n'adressons aucun Certificat par mail.**

Nous retourner ce document après avoir noté vos réponses ci-dessous :

<b>NOS DEMANDES</b>	<b>VOS REPONSES</b>
Vos NOM de naissance et prénoms	
Votre adresse postale, actuelle, complète, vos téléphone et mail.	
<b>Motivation de la demande et...</b> <i>Exemple : pour être marraine, parrain, pour préparer ma Confirmation...</i>	
<b>... date et lieu de cet événement</b>	
NOM et prénoms de votre père	
NOM de naissance et prénom de votre mère	
Vos date et lieu de naissance	
Date et lieu de votre Baptême	
NOM et prénom de votre parrain	
NOM et prénom de votre marraine	
Adresse de vos parents au moment du Baptême	
Date et lieu de Confirmation <i>Si vous êtes Confirmé(e)</i>	
Date et lieu de votre mariage religieux <i>Si vous vous êtes marié(e) à l'Eglise</i>	

**Merci de bien vouloir nous fournir :**

- **Copie de votre carte d'identité, recto-verso, en cours de validité.\***
- **une enveloppe timbrée à vos nom et adresse** (poids 20 gr) **pour la réponse.**
- **et, seulement si vous avez changé de nom ou prénom pour naturalisation, reconnaissance par exemple :** extrait d'acte de naissance avec mentions marginales,

Cordialement

Secrétariat

\* Si vous n'avez qu'un passeport merci de joindre aussi copie du permis de conduire.